H. S. C. O.

https://hsco-asso.fr/

Résistances dans les années 1941 et 42 Une répression vichyste ambigüe : Affaire BILLON – CRÉPIN et le réseau PANHARD

Par Henri Gatka

Cette « affaire » illustre les difficultés d'implantation et d'organisation des premiers réseaux de résistance en zone non occupée face à la répression du régime de Vichy. Ce dernier était miné par des conflits de pouvoir liés à une multitude de services de renseignement et de contre-espionnage officiels et clandestins (Bureau des Menées Antinationales, Centre d'Information et d'Etudes, SR air, SR guerre, Travaux ruraux, surveillance du territoire...).

Elle met également en évidence les ambiguïtés des services de renseignement et de contreespionnage face à des résistances émergentes en 40/41. Cette étude s'appuie principalement sur des archives de justice (tribunal militaire, cour spéciale) ainsi que sur des documents issus des services de contre-espionnage de l'Armée d'armistice trouvés dans les archives dites de Moscou et dans celles de la DGER.

L'ÉQUATION COMPLEXE DES SERVICES DE CONTRE-ESPIONNAGE DE VICHY

Depuis l'affaire DREYFUS, le contre-espionnage ne relevait plus de l'Armée sauf en temps de guerre. La situation au lendemain de l'armistice est cependant très complexe. Si elle est réglée juridiquement par l'accord d'armistice qui interdit toute activité de renseignement et de contre-espionnage, la réalité est plus complexe.

Le colonel RIVET¹, en sa qualité de chef des SR avant l'Armistice, a posé le principe de l'organisation d'un SR camouflé chargé de continuer la recherche du renseignement. A cet effet, il fut négocié avec les Allemands et les Italiens la création d'un service des « Menées Antinationales » comprenant une activité officielle qui sert aussi de couverture à une activité clandestine de contre-espionnage. Le colonel RIVET placé en « disponibilité fictive » a gardé la direction effective des MA, confiant cependant la direction officielle au Lt Colonel d'ALES.²

¹ Carnets du chef des services secrets Général Louis RIVET nouveau monde éditions 2010 2 Jean Marc BERLIERE *Polices des temps noirs* éditions PERRIN 2018 pages 140 et suivantes

Officiellement, il s'agissait, selon Vichy, de protéger l'Armée d'Armistice récemment créée. Cet argument fut retenu par les Allemands et les Italiens pour accepter, après de longues tractations, la création du « service MA » le 25 août 40. Les Bureaux de Menées Antinationales dans chaque division militaire territoriale étaient donc officiellement chargés de la lutte contre les « menées antinationales », terme particulièrement flou permettant, certes, le camouflage d'activités, mais qui est, aussi, source d'ambiguïtés.³

Cette structure militaire avait pour mission de déceler les « menées antinationales ». De fait, les BMA, parfois en liaison avec le Centre d'Information et d'Etudes⁴ du colonel GROUSSARD et les policiers du Contrôle général de la Surveillance du territoire, ont mené une action réelle, contre les adversaires du régime, les opposants aux idéaux de la Révolution nationale (gaullistes, républicains, communistes...) et contre leurs alliés ou soutiens étrangers (anglais, polonais, belges...). L'action des BMA, jusqu'à leurs dissolutions effectives en août 42,5 n'était donc pas uniquement patriotique, mais relevait aussi de considérations purement politiques et fondamentalement antirépublicaines. Les menées antinationales visaient tous les opposants politiques au régime de Vichy.

Au-delà d'une lutte anticommuniste et antigaulliste affichée et menée avec vigueur, les BMA étaient chargés d'une activité de contre-espionnage à l'encontre des puissances étrangères fussent-elles d'anciens alliés.

En réalité, ce contre-espionnage s'est principalement exercé contre les Allemands. Simon KITSON⁶ et Gaby Aron-Castaing⁷ citent de très nombreuses actions judiciaires visant des agents travaillant pour l'Allemagne. PAILLOLE, responsable du Contre-espionnage recense 601 arrestations en 41 et 1223 en 42. Pour la seule région de Marseille 170 espions auraient été interpellés entre début 41 et novembre 42. Plus de 100 peines de mort ont été prononcées par les tribunaux militaires pour espionnage pro-allemand (42 pelotons d'exécution auraient été formés durant la période). Pierre NORD estime que 1800 espions de l'axe ont été mis hors d'état de nuire entre 1940 et 1942.8 Parmi ceux-ci, le cas le plus célèbre est celui de Henri DEVILLERS ancien officier français introduit par les Allemands dans le réseau Combat. Le traitement extrêmement rapide du dossier par la justice avait provoqué des protestations véhémentes des autorités allemandes.9 Le commissaire de police TRIFFE, en charge de cette affaire, a d'ailleurs été immédiatement recherché par la police allemande dès l'invasion de la zone non occupée. 10

En 1941, il aurait été procédé à 177 arrestations d'agents alliés et gaullistes en zone non occupée.11

Les BMA étaient donc une structure officielle relevant de l'Armée d'Armistice créée par le régime de Vichy. Pour autant, les activités de Contre-Espionnage « offensif » étaient

3 ibid

⁴ Le CIE créé par le Colonel GROUSSARD est la première police supplétive d'une longue liste créé par le gouvernement de Vichy pour soutenir la Révolution nationale. Elle comprend deux branches : un service de renseignement aux attributions équivalentes aux renseignements généraux et une troupe armée : les Groupes de Protection destinée au maintien de l'ordre. Ibid page 201 et suivantes

⁵ Officiellement dissous, il renait presque immédiatement sous le nom de Service de Sécurité Militaire (SSM).

PAILLOLE pris la direction du SSM et a été remplacé aux TR par LAFONT alias VERNEUIL

⁶ Simon KITSON Vichy et la chasse aux espions nazis éditions Autrement 2005

⁷ Gaby ARON-CASTAING Soldats sans uniforme Nouveau Monde éditions 2017

⁸ Chiffres cités par KITSON qui estime entre 1500 et 2500 le nombre d'arrestations par les services spéciaux de Vichy.

⁹ Condamné à mort, DEVILLERS a été très rapidement exécuté

¹⁰ Les officiers du 2e bureau arrêtés en février 43 à Lyon dans l'affaire Technica ont notamment été questionnés à son sujet. Voir interrogatoires menés par l'Abwehr de Dijon SHD GR 28 P9 10830 11 Chiffre cité par KITSON

réalisées par une structure militaire clandestine dont la couverture était l'entreprise des « Travaux ruraux » dirigée par le capitaine PAILLOLE (TR). 12 13

Les BMA étaient, selon les propres termes de PAILLOLE, la vitrine officielle des Travaux Ruraux.

Dans le même temps, les activités de renseignement se sont poursuivies clandestinement sous la forme des SR-guerre (Lt Colonel PERRUCHE), SR-air (Colonel RONIN) et SR-marine.

Dans les faits, les services spéciaux sont donc maintenus malgré les accords d'armistice, mais sous une forme différente. Ils sont placés encore sous la responsabilité effective du colonel RIVET.

CONTRE-ESPIONNAGE: ENJEUX DE POUVOIR ET LIEU DE CONFLITS

DARLAN, devenu chef du gouvernement début 1941, redonne, à l'été 41, les pouvoirs de police du contre-espionnage aux autorités civiles, affranchissant donc la Sureté du territoire de la tutelle des BMA. Cette décision est le reflet des luttes internes menées au sein de l'appareil vichyste et de la défiance de l'Amiral à l'égard de l'Armée de terre. Ce faisant, il refuse tout lien avec la Grande-Bretagne et de nombreuses arrestations sont, d'ailleurs, menées dans les milieux anglophiles pourtant vichystes affirmés (FOURCAUD, FAYE, LOUSTAUNAU LACAU, WYBOT, GROUSSARD, RONIN qui est rapidement libéré toutefois). L'été 41 est donc bien une première étape charnière dans l'organisation des services vichystes de renseignement et de contre-espionnage

La Direction de la Surveillance du territoire est confiée au capitaine de vaisseau ROLLIN nommé pour l'occasion préfet et secrétaire général adjoint de la police. Il fonde une « section spéciale » qui chapeaute les différentes antennes de la surveillance du Territoire. On peut légitimement imaginer les réactions des services militaires dépossédés d'un pouvoir important au profit de la police.

DARLAN crée également le Centre d'Information Gouvernemental chargé de coiffer et réguler toutes ces entités.

Un rapport non signé, daté du 7/6/41, présente les services spéciaux de Vichy comme étant « en pleine confusion » du fait de la « multiplication des SR officiels, officieux ou même privés qui empiètent sur les attributions de la police nationale et qui se sont multipliés depuis l'Armistice ». ¹⁵ Il émane très probablement des services de police. Le rédacteur cite le Centre d'Information et d'Etudes ¹⁶ ainsi que différents individus ou partis politiques se dotant de fichiers et de moyens d'intervention. Sont désignés, le PPF, DUNGLER, GROUSSARD, LOUSTAUNAU-LACAU, le Dr MARTIN, … ¹⁷ Ces structures et individus sont tous Vichysso-

¹⁶ Le CIE a, en fait, été dissous le 13/12/40, mais a poursuivi son activité pendant quelques mois. Le Dr MARTIN, responsable de la branche renseignements continue toutefois son activité pour le compte du cabinet du Maréchal.(cf analyse JM BERLIERE *Polices des temps noirs* éditions. Perrin 2018

¹² « Bref historique des services français » AASSDN (amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale) site internet

¹³ La référence à la ruralité était une notion très prégnante pour les adeptes de la révolution nationale. L'action de contre-espionnage menée clandestinement ne s'exerçait-elle pas aussi sous couvert d'un « office du retour à la terre » ! La terre comme symbole de la Nation et de sa reconstruction

¹⁴ « Bref historique des services français » AASSDN (amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale) site internet

¹⁵ SHD Vincennes GR 7 N² 2101

¹⁷ Ce rapport prépare indiscutablement la réforme des services de CE menée par DARLAN à son profit...

compatibles car tous se retrouvent dans les idéaux de la révolution nationale au moins en 40 et 41.

Dans le contexte confus lié à une défaite « inimaginable », la multiplicité de ces structures génère des luttes d'influence, des conflits de services ou de personnes, des surenchères. Ces individus, ces services officiels ou non, gravitent tous autour des cercles de pouvoir à Vichy. Ils y intriguent dans un environnement propice au complotisme. Dans un contexte très anxiogène, des réponses simplistes à une situation particulièrement complexe sont, même si elles sont illusoires, audibles par nombre de citoyens. Elles répondent en effet à un impérieux besoin de sécurisation psychologique. Chacun y va de ses boucs émissaires responsables de la défaite (juifs, communistes, républicains, francs-maçons, synarchie, finance, trusts, démocrates, etc...). On n'hésite pas à faire du Maréchal PÉTAIN le sauveur de la patrie, le seul recours possible. Il n'est pas étonnant dès lors, de retrouver dans les sphères dirigeantes vichystes de nombreux activistes, complotistes, voire conspirationnistes très souvent membres de la CAGOULE ou très proches (JEANTET, DUNGLER, de CASTELLANE, Raymond RICHARD, GROUSSARD, MARTIN, MENETREL, METENIER, DARNAND, DELONCLE...). Les conflits politiques, au sein même des différentes factions de l'extrême droite au pouvoir, sont particulièrement durs alors même qu'elles se réclament toutes d'un soutien sans faille au Maréchal.

Les anciens membres de la Cagoule s'opposent d'ailleurs violement entre « cagoulards antiboches » (MARTIN, METENIER, JEANTET) et le « parti allemand » (DELONCLE, FILLIOL, TERRAILLE, HARISPE, CORREZE, FAURAN...)¹⁸. La Direction Générale de la Sûreté Nationale alerte sur les risques présentés par l'arrivée en zone non occupée de 23 de ces cagoulards dont ceux précités. Il est demandé d'assurer une surveillance de leurs activités, de noter leurs contacts et déplacements.¹⁹

La répression qui va frapper BILLON / CRÉPIN et leurs compagnons s'inscrit dans ce contexte caractérisé aussi par les conflits larvés entre Armée et police sur le plan du contre-espionnage.

CLAUDIUS BILLON RECRUTE POUR UN RÉSEAU POLONAIS

Héros de l'aviation en 14/18, Claudius BILLON a brillamment participé aux combats de 40 en qualité de chef d'escadrille à Lyon-Bron. Blessé dans chacune des deux guerres, il a reçu la croix de guerre en 18 et en 40. C'est une personnalité qui fait autorité dans l'aéronautique notamment à Lyon dont il est originaire et où il fut démobilisé. Il refuse l'Armistice, démissionne de l'Armée et souhaite, dès 40, poursuivre le combat. Cet engagement sans concession est probablement un trait de caractère qui l'avait déjà conduit en novembre 1914 à devancer l'appel dans l'armée. Il avait falsifié la signature de son père afin, disait-il, de venger son frère ainé mort lors des tout premiers combats.²⁰

En 41, Jean-Guy BERNARD, jeune élève de polytechnique replié à Lyon, lui aussi résistant de la première heure et aviateur, le met en relation avec Wlodziemierz KRZYZANOWSKI ingénieur aéronautique et capitaine de l'aviation polonaise. De juillet 40 à avril 41, KRZYZANOWSKI avait été envoyé à Casablanca pour organiser une structure d'accueil pour les soldats polonais « évadés » - notamment des pilotes - en transit vers Londres via Gibraltar. Dès le mois d'avril 41, le colonel ZAREMBSKI, chef du réseau F de renseignement polonais, lui confie la mission de remplacer à Lyon JEKIEL, responsable d'un sous-réseau

_

¹⁸ Jean Marc BERLIERE *Polices des temps noirs* éditions PERRIN 2018

¹⁹ Archives départementales de Haute-Savoie, 4M462 notes de service des 24/4/41 et 2/5/41. FAURAN notamment est particulièrement surveillé lors de son bref passage à Annemasse 20 Témoignage recueilli auprès de Mme Perrin, nièce de Claudius BILLON

spécialisé dans le renseignement aéronautique. JEKIEL est appelé à d'autres fonctions (réseau interallié)²¹. Il s'agissait de recueillir des informations en zone occupée ou non sur l'état des matériels aériens, les mouvements de troupes, les postes de DCA, la recherche de terrains de parachutage et d'atterrissage, l'industrie aéronautique travaillant pour l'Allemagne. KRZYZANOWSKI prit le pseudo de PANHARD et donna le même nom à ce réseau issu de l'armée polonaise, mais qui, de fait, travaillait aussi pour l'Intelligence Service anglais. En cette période de « bataille d'Angleterre », cette activité revêtait une importance primordiale pour la Grande-Bretagne.

BILLON mobilise ses connaissances dans le milieu aéronautique et recrute pour le compte du réseau PANHARD puis aussi pour COMBAT et le Coq enchainé dont il est également membre. Il s'agit principalement d'aviateurs ayant combattu à LYON-BRON (PEZANT, CRÉPIN, CHAMBONNET, DUBOEUF, SERVOZ, BEUCLER, DEMOGUE, RIORIN...).

CRÉPIN Gaston est un jeune pilote né à Lorette dans la région stéphanoise. D'origine modeste, il est issu des sections d'aviation populaire créées en 1936 par Pierre COT, ministre de l'air et Jean ZAY ministre de l'Éducation. Il a été formé à Aulnat dont l'un des instructeurs était PEZANT, ami de BILLON. Cette formation lui a permis d'intégrer l'armée de l'Air et il a combattu en qualité de pilote de chasse à Lyon avec BILLON comme chef d'escadrille.²² Au chômage après sa démobilisation, il est embauché le 1^{er} août 41 par le réseau PANHARD moyennant un salaire mensuel de 2500 F plus les frais de déplacement, ce qui correspondait à un salaire de technicien.²³

PANHARD, UN RÉSEAU SOUS SURVEILLANCE

Les « archives dites de Moscou »²⁴ fournissent une première trace d'activité de BILLON en juillet 41. Il est arrêté près de l'aérodrome militaire du Blanc dans l'Indre, alors qu'il observait son activité et ses équipements. Pour se justifier, il déclare au commandant du site que, « faisant une balade à bicyclette, il était tombé fortuitement sur la base et il n'avait pas résisté à l'idée de rencontrer certains anciens compagnons d'armes ». Manque de clairvoyance ou bienveillance, cette interpellation n'eut aucune suite sauf pour un officier du Blanc que Billon connaissait et qui, soupçonné « d'anglophilie », fut mis sous surveillance.²⁵

Un dossier des « Travaux ruraux » retrouvé dans les archives Moscou²⁶ est très précis et permet d'établir par recoupements les modalités précises de l'infiltration et du démantèlement du réseau PANHARD.

A Limoges, un dénommé DELOUIS Yves, 23 ans, contacte le Bureau des Menées Antinationales (BMA) pour signaler qu'il lui a été proposé en février 41 de travailler pour l'Intelligence Service. Cette proposition fait suite à une simple rencontre avec un couple de réfugiés parisiens de passage.

²¹ Jean MEDRALA *Les réseaux de renseignement franco-polonais* éditions L'Harmattan 2005 La résistance polonaise en France par La société Historique et Littéraire Polonaise sous la direction de Jean MEDRALA -DVD édité par la Fondation de la résistance – département AERI

²² Dossier individuel CREPIN Service Historique de la Défense Vincennes GR 16 P 150241 et SHD Caen 21 P 626691 (déporté résistant)

²³ SHD 7N²3245 dossier TR « archives de Moscou » note TR du 10 juin 41

L'appellation archives de Moscou désigne l'ensemble des fonds d'archives saisies par les forces d'occupation allemandes. Transférés en Allemagne aux fins d'exploitation, ces archives passèrent aux mains de l'Armée rouge en 45. Ces archives furent restituées à la France entre 1994 et 2001. On y retrouve des documents antérieurs à novembre 42 notamment de la police nationale (2 Kml de documents) et de l'Armée, particulièrement des services de renseignements.

²⁵ SHD Vincennes GR 7 N² 3245 renseignement d'archive repris dans la note du 19/11/41

²⁶ SHD Vincennes GR 7N² 3245

DELOUIS est un ancien commis du trésor qui a démissionné pour rentrer dans les Groupes de Protection à Vichy. Les GP constituent une police politique mise en place par GROUSSARD. Les GP ayant été dissous, DELOUIS travaille ensuite dans une compagnie d'assurance.

Le Lieutenant RIGAUD, responsable du poste de Limoges des travaux ruraux (TR), lui demande d'infiltrer le réseau. Il décrit DELOUIS comme issu d'une famille « très honorablement connue ».

DELOUIS est mis en relation avec GUERRET Paul (probablement un pseudo), 28 ans, ingénieur qui se présente comme un officier de réserve de l'Armée de l'air. Il s'occupe de l'implantation locale du réseau PANHARD qui dépend de Lyon. DELOUIS rend compte, dès lors, très précisément de son activité dans le réseau PANHARD.

DELOUIS est également en contact avec un radio en poste à Toulouse et avec un responsable de l'Intelligence Service appelé « Commandant ». Il l'accompagne, avec un aviateur, dans ses recherches de terrains de parachutage et d'atterrissage. « Commandant » regagne Londres avant d'être à nouveau parachuté dans la région le 8 mai 1941.²⁷

Ce parachutage s'est avéré particulièrement délicat, COULOMB alias commandant n'a pas retrouvé le radio largué avec lui (HERRICHER) et il a dû cacher sommairement 2 valises contenant des documents. Un fermier a trouvé ces bagages et en a alerté la gendarmerie. Informé de la situation par DELOUIS, RIGAUD accompagné du responsable des BMA récupère les valises et demande à la gendarmerie de stopper toute investigation.

Les Travaux ruraux exploitent les documents contenus dans les valises. Ils contiennent 4 postes émetteurs dont 2 de faibles dimensions, 20 000F, un code de transmission, un roman (codes ?) et des documents personnels comprenant des vêtements de marque anglaise (!), des photos et curieusement, un certificat d'aptitude à l'emploi de radiotélégraphiste au nom de HERRICHER, véritable nom du radio parachuté !!! En cette année 41, les règles de sécurité n'étaient pas vraiment appliquées...²⁸

COULOMB semble désespéré, selon le rapport de DELOUIS. Il pense que c'est tout son réseau qui est compromis en zone non occupée. Il modifie son programme, annule son voyage à Marseille où il devait rencontrer le responsable français (un colonel?) et son adjoint polonais. Il se rend à Paris.

Michel COULOMB est très loquace sur l'organisation auprès de DELOUIS. Il indique être fondamentalement antigaulliste et travailler pour l'Intelligence Service. DELOUIS dévoile l'organisation générale du réseau de l'IS de l'époque notamment le double réseau entre les deux zones : Marseille (avec des antennes à Toulouse et Lyon) et Paris. La volonté de l'IS était de créer un poste supplémentaire à Limoges rattaché à Lyon et doté d'un émetteur (Marseille, Paris et Toulouse en sont déjà dotés à l'époque).

RIGAUD souhaite doubler l'infiltration du réseau à Limoges. Il fait appel à un de ses Honorables Correspondants qui rencontre des difficultés financières et qui ne serait pas opposé à travailler pour les TR. Il s'agit d'un ex-pilote de ligne et pilote d'essai, détenteur de records. Ce profil, eu égard à la nature de l'activité de PANHARD, devait faciliter son infiltration. Tel fut le cas, et GUERRET lui délivra des informations portant notamment sur

²⁸ Arrêté ultérieurement le 26 mars 42 par les services de la surveillance du territoire de Limoges, HERRICHER demande de récupérer ses effets personnels perdus lors de son parachutage! Ce service apprend à cette occasion le parachutage du 8 mai 41 dont il n'a jamais été informé. SHD Vincennes GR 7N² 3245 et GR 7N² 2679

²⁷ Ce parachutage nous permet d'identifier « Commandant » comme étant le lieutenant Michel COULOMB (arrêté en zone occupée par les Allemands le 7/7/41, il disparut à Dora). Voir site internet : historique des infiltrations en France pendant la Deuxième Guerre mondiale – Pierre TILLET

plusieurs connaissances communes travaillant pour PANHARD. Il communiqua même l'adresse personnelle de PEZANT affecté à Marseille! Répertorié par les TR sous le numéro 2082, l'identité de cet agent double n'est pas précisée, mais les informations contenues dans le dossier laissent à penser qu'il s'agit d'Henri DERICOURT. ²⁹

CRÉPIN est affecté dès son embauche au mois d'août 41 à Limoges en remplacement de GUERRET affecté à Lyon auprès de BILLON.

DELOUIS continue d'avoir la confiance des membres du réseau. CRÉPIN lui confie même le soin d'envoyer un « télégramme à l'adresse de BILLON » qui, de Lyon, supervise l'activité du poste de Limoges. Son identité, l'une de ses adresses et ses fonctions étaient donc parfaitement connues des TR.

LES TR ORGANISENT UNE MANIPULATION DE PANHARD

Les Travaux ruraux, s'ils ont pénétré l'antenne de Limoges, souhaitent aller plus loin pour identifier les dirigeants du réseau Panhard. Ils élaborent une stratégie qui permettrait à DELOUIS de prendre directement contact avec les responsables de Marseille.³⁰

Les BMA avaient en leur possession un document allemand présentant un intérêt militaire stratégique. Ils demandent à DELOUIS de le proposer à PANHARD. A cet effet, ils lui en remettent une copie partielle. Le prix courant pour un tel dossier est évalué, par le chef de poste P3 à 50 000 F. RIGAUD propose une mise à prix de 80 000 F.³¹

Cette machination a été conçue avec l'autorisation du directeur de Marseille, Paillole, qui a donné de « sages conseils » à RIGAUD notamment sur la manière dont cette somme devait figurer sur la comptabilité du poste.^{32 33}

L'idée était d'amorcer un processus permettant à DELOUIS de pénétrer plus en amont l'organisation du réseau. Il proposa donc cet appât à CREPIN, à charge pour lui, de transmettre l'offre à ses supérieurs. CRÉPIN se rendit donc à Marseille.

Après accord, le document devait lui être remis courant octobre 1941.

Le reproche de travailler pour le plus offrant formulé par les TR correspond aussi au profil de DERICOURT (en 41 : contact avec les services américains à Vichy et Marseille, reprise de contacts avec son ami BÖMELBURG (responsable Gestapo), contact avéré avec l'IS...) SHD Vincennes GR 16 P 176789 et dossier TM de Paris (dépôt central des archives de la justice militaire du Blanc).

³¹ On peut en déduire que les ventes de documents secrets étaient déjà pratiquées. Ceci préfigure l'apparition de nombreux affairistes gravitant en périphérie des milieux du renseignement allemands et alliés.

²⁹ Henri DERICOURT a été un agent « triple » travaillant pour la Gestapo, le SOE, l'IS et probablement aussi pour l'Abwehr. Son profil correspond à toutes les informations contenues dans le dossier : pilote de ligne, pilote officier de réserve, recordman du monde (il a effectivement tenté un record du monde d'altitude sans homologation connue toutefois), Honorable Correspondant des services de renseignements français (il a travaillé pour les services en 1936 et en 1938 – photographies de lignes de défenses allemandes), pilote d'essai en 40 pour tester un prototype nouveau de bombardier. Cette mission s'est achevée, par la force des choses, en septembre 40, et il n'a plus exercé aucune activité d'où la nécessité de trouver une activité rémunératrice au printemps 41 comme l'indique le Lieutenant RIGAUD.

³⁰ SHD Vincennes GR 7N² 3245

³² SHD Vincennes GR 7N² 3245 note de renseignement du 23/10/41 rappelant l'information donnée par RIGAUD au directeur à Marseille

³³ Le poste 112 des TR a dû être dissous après que l'un de ses agents (MARTINEAU) eut été arrêté en zone occupée. Cet agent a ensuite été retourné après avoir été condamné à mort. RIGAUD a été affecté à Tunis. Le personnel et les archives du poste ont été transférées à Clermont-Ferrand. Elles ont été prises, avec l'ensemble des archives de Clermont, par les Allemands en décembre 42... ceci explique qu'on les retrouve aujourd'hui intactes dans les « archives de Moscou ». (voir notamment Claude d'ABZAC – EPEZY. *Le contre-espionnage de l'armée de Vichy*, bulletin 36 de l'Institut Pierre Renouvin)

LES RIVALITES DE SERVICE S'EN MELENT...

DELOUIS était resté en contact avec l'autre agent infiltré (probablement DERICOURT) et il lui fit part du projet. Ce dernier lui indiqua que l'affaire paraissait assez trouble et il photographia le dossier qu'il remit, selon ses déclarations, au célèbre cagoulard Henri MARTIN ancien responsable de la branche renseignement du Centre d'Informations et d'Etudes.³⁴ L'information sur cette manipulation est remontée au service MA à Vichy qui s'étonna qu'un officier ait pu remettre l'un de ses documents à un agent de l'Intelligence Service sans son accord préalable. Il soupçonna même l'honnêteté de RIGAUD recommandant même de ne pas ébruiter l'affaire pour pouvoir enquêter à son sujet.

Informés de la situation (... encore et toujours par des indiscrétions!), les TR décidèrent de stopper immédiatement l'opération et de faire arrêter les agents de PANHARD déjà identifiés. L'attitude de DERICOURT a été jugée suspecte eu égard à son passé, car « susceptible de se vendre au premier venu ». Il fut écarté des TR. DELOUIS, quant à lui, a fait l'objet d'une « sévère remontrance » pour indiscrétion.

C'est ainsi que CRÉPIN fut arrêté le 19 octobre. BILLON a été interpellé à Lyon par le commissaire TRIFFE de la Surveillance du territoire le 9/12/41. Il n'existe aucune trace d'une éventuelle arrestation de « GUERRET » pourtant recherché à Lyon. Il en est de même pour Henri DALLAS cité, sans plus de précision, à plusieurs reprises dans le dossier.³⁵

UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE SOUS CONTRÔLE POLITIQUE

Arrêté le mardi 9 décembre 1941 à Lyon, BILLON est très rapidement conduit, par le commissaire TRIFFE, auprès de ROLLIN, secrétaire général adjoint de la police à Vichy le vendredi 12 décembre 41.

Il est immédiatement libéré par ROLLIN après que celui-ci lui ait fait de vives remontrances, car son activité pouvait mettre le gouvernement en difficulté face aux Allemands. BILLON se serait engagé à fournir à la Surveillance du territoire de Lyon (commissaire TRIFFE) toutes les informations à sa disposition concernant le réseau PANHARD. S'en est suivi un bras de fer entre ROLLIN et les BMA. BILLON, quant à lui, est passé dans une clandestinité toute relative, car il a continué d'utiliser son appartement lyonnais jusqu'en août 42.³⁶

Outrés par la libération de BILLON, BMA et TR insistent pour qu'il soit déférer à la justice militaire. Les militaires considèrent qu'il a trahi, car, officier en congés d'Armistice, il a, fait inadmissible à leurs yeux, donné des informations à une puissance étrangère. Plusieurs documents issus du même dossier des TR explicitent leurs positions :

 Compte-rendu du BMA 14 (Limoges) du 20/12/41 : « une entrevue fut aménagée à Billon avec le chef de la sureté à Vichy, le capitaine de vaisseau ROLLIN. Après avoir fait comprendre à BILLON qu'il ne fallait à aucun prix créer des ennuis au gouvernement par la présence de SR clandestins, et avoir engagé BILLON à fournir

³⁴ Le CIE avait déjà été officiellement dissous à cette époque par le gouvernement de Vichy après qu'il eut fomenté sans succès un enlèvement de LAVAL jugé trop proche des Allemands. Le docteur MARTIN continuait d'intriguer à l'automne 41 et il avait, de fait, constitué un service de renseignements.

³⁵ DALLAS est également un aviateur démobilisé en 40. Il fut ultérieurement recruté en août 42 par le réseau ALLIANCE en qualité de chef du secteur aviation (envoi et réception de matériels et d'hommes par la voie aérienne).

³⁶ Audition de Mme BOUQUIN logeuse de BILLON : TM de Périgueux affaire Billon – CRÉPIN 23/7/42 DCAJM le Blanc

tous ses renseignements au CST de Lyon, la direction de la sureté a remis BILLON en liberté ».

- Compte-rendu du 31/12/41 du bureau MA du secrétariat d'État à la guerre adressé au cabinet du ministre. Concernant Billon: « le simple fait de recueillir des renseignements sur nos aérodromes en zone libre suffit à établir nettement sa responsabilité. La conséquence logique en est que BILLON aurait dû faire l'objet d'un ordre d'informer ». Cette note précise que CRÉPIN a, quant à lui, fait l'objet de l'ouverture d'une information le 17/12/41 et n'a pas été libéré.
- Note du 14/01/42 : « BILLON aurait dû être inculpé pour trahison. La police nationale estime que BILLON a été « retourné » par son entrevue avec le préfet ROLLIN et qu'il deviendra un indicateur susceptible de faire arrêter tout un réseau d'agents anglais.
 - On peut attendre le résultat de la nouvelle activité de BILLON, si ce résultat n'est pas satisfaisant, l'inculpation pourra être reprise.
 - Proposition: mettre ce dossier en instance. En saisir officieusement la justice militaire. Faire suivre par le BMA de Lyon, la suite des évènements. Une mention manuscrite sur cette dernière proposition note « stupide ».
- Note du 16/01/42 : note manuscrite de l'officier DEPRE du cabinet du ministre. « Lecture du chef sur la décision du Comité d'Information Gouvernemental : véritable jugement de Salomon, mais il n'en reste pas moins qu'un officier a pu impunément passer des renseignements à l'étranger ! ». Réponse manuscrite avec tampon du 20 janvier « on ne peut que surveiller BILLON ! ». Le CIG qui coordonne les activités des services spéciaux a donc été sollicité par les militaires probablement aux fins d'arbitrage à l'encontre de la position des services de police, sans résultat, semble-t-il. Une fiche du cabinet du ministre propose cette saisine « pour éviter un conflit brutal ».
- Note du 21/01/42 à destination du BMA Lyon : « MA estime que l'activité de BILLON doit être suivie de très près.
 - BMA Lyon est prié, en conséquence, de suivre cette activité en liaison avec le CST de Lyon et de rendre compte d'urgence de tous faits qui pourraient paraître douteux et motiver une inculpation.»
 - De la main du Colonel RIVET : « décision du CIG mais cette surveillance est délicate. Au besoin, me saisir <u>personnellement</u> (souligné) s'il y a des difficultés ».
- Note du 23/05/42 de BMA Limoges: « L'affaire CRÉPIN dont l'instruction était en sommeil depuis un certain temps est actuellement reprise conformément aux ordres du Cabinet. Pour pouvoir suivre convenablement cette affaire, BMA Limoges demande s'il ne serait pas possible de savoir ce qui a été fait par la surveillance du territoire au sujet de BILLON et GUERET. »

CRÉPIN avait été maintenu en prison sans aucun acte de procédure avant la réactivation de l'instruction sur ordre du cabinet de LAVAL. CRÉPIN fut condamné par le TM de Périgueux le 23/7/42 à 5 ans de prison, mais avec dispense de peine (!).³⁷ Curieusement BILLON avait été cité à comparaitre, mais le tribunal avait décidé de disjoindre les poursuites à son encontre. Il ne s'est pas présenté à l'audience car il avait rejoint la clandestinité³⁸ Il devait

³⁸ BILLON poursuit son activité résistante au sein de Combat. Nommé chef régional de l'Armée Secrète, il est arrêté le 1/2/43 à Lyon par GEISSLER, responsable de la Gestapo à Vichy. Il se serait suicidé à Vichy (télégramme du 20/03/43 adressé à la Chancellerie à Berlin par Krug von Nidda ambassadeur d'Allemagne à Vichy. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin)

³⁷ Durant son incarcération à Maussac, CRÉPIN fit la connaissance de Louis de la BARDONNIE un des dirigeants du réseau CND Castille. Libéré le 23 juillet 42, il intègre ce réseau le 1/8/42. Il est arrêté par les Allemands le 3 mars 43 dans la région bordelaise. Déporté le 13 décembre 43 à Neubrem, Sachsenhausen, Struthof puis Dachau où il est libéré.

être renvoyé auprès du TM de Toulouse. Il s'agissait probablement, pour l'autorité militaire, d'éviter des comparaisons gênantes entre la situation de BILLON, libéré par Vichy, et celle de son subordonné CRÉPIN maintenu en détention et déféré au tribunal. Son avocat a naturellement largement insisté sur ce point. Le BMA de Limoges, relatant ce jugement, le juge correct, largement motivé par le sort fait à BILLON « employeur » de CRÉPIN.

Ce dossier BILLON – CREPIN fait l'objet d'un suivi particulier en haut lieu (RIVET, cabinet, CIG, secrétariat général de la police...). Il reflète, en cela, l'importance accordée à cette affaire par l'autorité militaire face à la position adoptée par le cabinet de DARLAN.

LE RETOUR DE LAVAL: UN IMPACT MAJEUR SUR L'AFFAIRE BILLON CREPIN

L'information de l'affaire BILLON – CREPIN fut reprise sur ordre du cabinet de LAVAL revenu au pouvoir le 18 avril 42. BOUSQUET a été nommé, le même jour, secrétaire général de la police. Son prédécesseur RIVALLAND et son adjoint ROLLIN sont remerciés. LAVAL s'oppose aussi aux activités de Contre-Espionnage menées contre le Reich qui risquent de contrecarrer sa politique de collaboration.

La réactivation de la procédure judiciaire engagée contre BILLON et CREPIN, à cette époque, s'inscrit dans une stratégie globale de répression accrue des mouvements de résistance. On constate notamment les arrestations, début mai, d'une grande partie de l'équipe dirigeante de COMBAT-LYON (ALBRECHT, PERRIN, ANGLADE... 40 personnes poursuivies). Les dirigeants sont placés en détention administrative à Vals les Bains... où ils croisèrent certains anciens membres du CIE!

La reprise des poursuites contre BILLON et CREPIN illustre concrètement un changement de cap ouvertement collaborationniste et anti-alliés que l'on retrouve également dans d'autres situations.

L'opération DONAR de l'été 42 en est un exemple criant. Elle est clairement une action de collaboration avec l'armée allemande pour repérer et arrêter les radios émettant de la zone NONO (non occupée). Elle a associé police et armée française avec des spécialistes allemands et leur matériel. Des militaires français ont dû, généralement contre leur gré, aider les militaires allemands, notamment sur le plan logistique. Quant à la police, elle était chargée des arrestations. Une trentaine de radios et résistants ont ainsi été interpellés affectant l'activité clandestine des réseaux surtout à Lyon, Marseille et Pau. 39

DES ARRESTATIONS EN CASCADE

Les enquêteurs ont retrouvé dans un carnet de notes de CRÉPIN, l'adresse d'une « boite aux lettres » à Marseille : « Mme BLANC 25 Bd de la corderie, sonner 2 fois, demander Mme Danielle mot de passe : Panhard ». C'est avec ce mode d'emploi que deux inspecteurs de la Surveillance du territoire ont infiltré le réseau après avoir assuré une filature des personnes rencontrées. Ils ont procédé à l'arrestation de :

- BLASZCZYK Czeslaw nationalité polonaise né à Brooklyn, arrêté le 22/11/41.
- METZEL Casimir nationalité polonaise, jeune diplomate, ancien conseiller référendaire au ministère polonais des affaires étrangères arrêté le 4/12/41.
- ZILLER Pierre réfugié alsacien arrêté le 29/11/41.

-

³⁹ Procès 1145 du 9/10/55 OBERG KNOCHEN TPFA Paris – DCAJM le Blanc

ZILLER a été paradoxalement membre des GP à Grenoble avant de rejoindre la région marseillaise. La note d'un « informateur confirmé et assez bien placé » de Grenoble le signale dès le 18/7/41 comme appartenant à l'IS, suite à une indiscrétion (!),. Cette note est biffée de plusieurs annotations reflétant les opinions de l'agent ayant eu à traiter ce document : « Monsieur (rayé) ZILLER, juif (entouré) de Strasbourg, réfugié à Palavas, appartiendrait à l'IS. Ce renseignement est venu de(supprimé par nos soins). La femme de Ziller est la sœur de M. (rayé) LECOIGNE sous-directeur de la Banque Populaire et luimême Front Populaire enragé ». 40

Ils ont, tous trois, été jugés et condamnés assez tardivement par la section spéciale de la cour d'appel d'Aix-en-Provence le 10/2/43. 41 42

Le réseau PANHARD est définitivement grillé et KRZYZANOWSKI regagne Londres en mars 42.

Ces arrestations préfigurent celles concernant la presque totalité du réseau F2 de Marseille (affaire France médicale). Ces arrestations qui ont débuté le 29/10/41, après celles de l'affaire BILLON CRÉPIN, sont menées par les services de la surveillance du territoire sur informations communiquées par les Travaux Ruraux. Parmi la quinzaine d'arrestations, la majorité concerne des Français dont deux inspecteurs de police de Vichy (FOURCHON et RAISIN). La plupart d'entre eux seront remis aux autorités allemandes après novembre 42 et déportés. Le réseau F est donc décapité dans les secteurs de Marseille et de Vichy. Un des principaux responsables polonais (POTOCKI Ladislas) est arrêté à Vichy. 43

TR, BMA, SURVEILLANCE du TERRITOIRE ET AUTRES: UNE IMMENSE PAGAILLE?

Cette affaire BILLON - CREPIN est révélatrice d'une situation extrêmement complexe au sein de l'appareil vichyste. Les conflits pour le contrôle des services de renseignement et de contre-espionnage sont le reflet de rivalités politiques dans lesquelles l'Armée de Vichy est particulièrement impliquée. Ceci est lié à une importance politique accrue des chefs militaires pendant cette période.⁴⁴

Ces conflits et ces attitudes différenciées à l'égard des alliés sont mis en évidence dans l'affaire BILLON / CREPIN. De nombreuses autres situations attestent qu'elle est loin d'être un cas isolé. Elle illustre donc bien la situation politique et militaire de l'époque.

Une répression à géométrie variable...

La libération de BILLON par ROLLIN n'est pas anecdotique. On note en effet, de nombreux cas similaires dans d'autres réseaux sous les formes de libérations pures et simples ou « d'évasions » organisées (CHEVANCE, Marie Madeleine FOURCADE, FOURCAUD,

⁴¹ ZILLER, évadé comme ses deux collègues, fut ultérieurement arrêté par les Allemands cette fois, dans le cadre du démantèlement des MUR à Marseille (affaire Flora) en avril 43.

⁴⁰ SHD Vincennes GR 7N² 3245

⁴² AD Bouches du Rhône 8 W 18 section spéciale de la cour d'appel dossier n°14 atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat

⁴³ POTOCKI alias Calixte est libéré après quelques mois de détention, il rejoindra Londres.

⁴⁴ Claude d'ABZAC – EPEZY. Le contre-espionnage de l'armée de Vichy bulletin 36 de l'Institut Pierre Renouvin.

PECK, ZDROJEWSKI, DUNGLER ...). FRENAY, chef de Combat, a reconnu que les services de renseignement et la police l'avaient quelquefois bien aidé⁴⁵.

Le réseau polonais NURMI par exemple a été démantelé par la police durant l'été 42 (30 arrestations). Le colonel ZDROJEWSKI, qui deviendra ultérieurement responsable du principal réseau polonais POWN MONIKA, est libéré avec son adjoint pendant le transfert en train qui conduisait l'ensemble des résistants arrêtés de Lyon à la prison d'Albi. ZDROJEWSKI rejoint l'Angleterre. Cette libération a été réalisée par le responsable de la brigade de recherche de la gendarmerie de Lyon (capitaine Omer FLOUQUET), membre des TR, et qui avait la responsabilité du convoyage des résistants arrêtés. Omer FLOUQUET prendra ultérieurement la responsabilité de l'antenne des TR à Nancy. Il est difficilement concevable que cette libération soit le fait d'une initiative individuelle. Elle a été plutôt réalisée avec l'accord des services dans le but probable d'avoir un potentiel « honorable correspondant » à Londres.⁴⁶

La situation de « Bob » SHEPPARD, jeune officier franco-britannique des services anglais est tout aussi éclairante. Il est parachuté début juin 42 à Anse au nord de Lyon. Cette opération supervisée par BILLON et réalisée par CLAES et PEZANT est un fiasco. SHEPPARD « atterrit » sur le toit d'un bâtiment de la gendarmerie où sont logés les militaires! Il est arrêté par des gendarmes visiblement gênés de le faire. Les résistants chargés de la réception sont également interceptés. La Surveillance du territoire est alertée, et le commissaire TRIFFE se rend immédiatement sur les lieux. SHEPPARD décrit un climat cordial et a l'impression que CLAES connait TRIFFE (ils appartiennent en fait à la même loge maçonnique!). 47

En cellule, SHEPPARD reçoit la visite de 3 officiers en civil du 2^e bureau, dont un aviateur. Ils lui proposent de le recruter et de le faire libérer pour rejoindre Londres où ils ont des messages à transmettre. Il accepte bien évidemment, mais se désole de ne pas avoir de retour.⁴⁸

La raison de l'abandon de ce projet figure dans les archives des MA. Le juge d'instruction accepte le principe d'une mise en liberté sous caution sous réserve d'être couvert par la Direction de la justice militaire. Les officiers ont transmis cette proposition au service MA / cabinet du ministre le 5/8/42. Elle est rejetée pour des raisons d'opportunité. Est évoquée l'évasion récente de MAUSSAC le 15 juillet 42 au cours de laquelle 11 agents français et anglais du SOE ont pris la fuite. 49 Les « services » semblent sur le grill. Peut-être les accuset-on d'avoir organisé cette évasion ou d'avoir eu des négligences coupables? 50

⁴⁵ Henri FRENAY, *La nuit finira*, Robert Laffont 1973. L'agent double DEVILLERS a été indiqué à FRENAY par son ami et camarade de promotion de St Cyr PAILLOLE. Ce dernier communiqua également cette information au commissaire TRIFFE qui procéda à l'arrestation.

⁴⁶ La résistance polonaise en France par La société Historique et Littéraire Polonaise sous la direction de Jean MEDRALA -DVD édité par la Fondation de la résistance – département AERI. Voir aussi mémoire de Maitrise d'histoire de Sylvain FRANCIA sur KALITA membre de Nurmi, Université Lyon II

⁴⁷ Régis Le Mer *Francs-maçons résistants* – ed. Mémoires actives 2011

⁴⁸ Bob SHEPPARD *Missions secrètes et déportation* éd Heindal 1998

⁴⁹ Général BRIDOUX, secrétaire d'État à la guerre sous LAVAL, note dans son journal l'évasion de 5 officiers anglais avec la complicité probable d'agents des SR français – cité par KITSON dans son livre *Vichy et la chasse aux espions nazis*.

⁵⁰ SHD Vincennes 7N²2664. Une annotation manuscrite est signée R (RIVET ?) qui se plaint que le demandeur est mal renseigné sur la situation dans laquelle ils se trouvent.

Pour autant, SHEPPARD s'échappa de l'hôpital où il était soigné... avec l'aide de TRIFFE qui s'occupera également de la libération de son ami CLAES.⁵¹

Il convient de relever un autre paradoxe. Si les autorités de Vichy ont libéré des responsables de certains réseaux de résistance, il n'en est pas de même pour les résistants « de base » poursuivis et condamnés, souvent durement. Les situations respectives de BILLON et CRÉPIN illustrent ce paradoxe, tout comme l'affaire NURMI. Cette ambiguïté tient à la volonté de sanctionner ces agissements tout en ménageant des contacts avec certains responsables, probablement à des fins de surveillance et de recherche d'informations. Pour BILLON c'est la police qui en prit l'initiative, pour ZDROJEWSKI c'est l'Armée.

Des attitudes très différenciées entre services...

L'arrestation des membres du réseau F2 à Marseille, qui fait suite au démantèlement de PANHARD emporte, elle aussi, beaucoup d'enseignements sur cette période. Toutes les informations permettant ces arrestations ont été établies par les TR et transmises à la ST à cet effet. Le commissaire LÉONARD en charge du dossier a établi un rapport initial assez précis de 14 pages. El cite à 11 reprises (!) le rôle prépondérant de PERRIER (pseudo de PAILLOLE) responsable des TR. Outre le fait qu'il n'est pas d'usage de citer, dans un rapport officiel, les sources fussent-elles sous forme de pseudos, cette insistance à reporter sur les TR l'initiative des arrestations atteste probablement d'une volonté d'en faire porter la responsabilité sur PAILLOLE. Des divergences quant à l'opportunité de procéder aux arrestations sont probablement sous-jacentes.

L'état-major particulier du général de Gaulle à Londres, établit une note le 10 juin 42⁵⁴ dans laquelle le commissaire LÉONARD est dépeint comme un « policier efficace et consciencieux, mais malheureusement trop discipliné » ... Quant à PAILLOLE il est considéré, à l'époque, comme « l'ennemi des gaullistes le plus dangereux, car son jeu subtil et mystérieux a causé de grands ravages aussi bien dans nos réseaux que dans ceux des britanniques ».

Le paradoxe d'un contre-espionnage répressif et de services de renseignement relativement coopératifs avec les alliés ?

Les enquêteurs ont également eu la surprise de trouver dans les documents saisis dans l'affaire franco-polonaise F2, les preuves d'un financement, par l'Intelligence service, du SR-air dirigé par RONIN⁵⁵. Il est également fait état de l'envoi d'un radio et de son matériel effectivement mis à sa disposition pour communiquer avec Londres depuis Vichy⁵⁶. Ainsi, pendant que le contre-espionnage lutte contre les réseaux anglo-polonais et les « communo-gaullistes » (sic), des services de renseignement entretiennent, quant à eux, des relations privilégiées avec Londres...

⁵⁵ Jean MEDRALA *Les réseaux de renseignements franco-polonais* éditions. L'Harmattan 2005

⁵¹ Le commissaire TRIFFE est recherché par les Allemands dès l'invasion de la zone sud du fait de sa participation active à l'affaire DEVILLERS, agent double infiltré dans Combat. Arrêté sur indication des TR et condamné, ce dernier est rapidement exécuté. TRIFFE est contraint de rejoindre Londres en 43

⁵² Archives nationales 72AJ/52 dossier 1 pièce 9 (annexe à l'entretien par la CHOLF de Frank ARNAL)
⁵³ Le rapport mentionne selon des « renseignements recoupés par M. PERRIER », un « agent en contact avec

l'organisation, un dénommé MERCIER ou MOULIN ancien préfet ou sous-préfet d'Indre et Loire ». Il devait partir pour l'Angleterre avec l'appui de F2.

⁵⁴ SHD Vincennes GR28 P2 78

⁵⁶ Ibid 40. Les MA ont retrouvé dans un Lysander accidenté le courrier polonais abandonné par les passagers à destination de Londres. Un bilan d'activité du réseau F (notamment financier !) figure dans les documents attestant ainsi des capacités d'action du réseau polonais. Informé, RONIN sollicite POTOCKI, qu'il connaissait préalablement, pour obtenir financement et aide matérielle (radio et émetteur) en contrepartie d'informations à destination de Londres sur la Luftwaffe. (GR7 N² 2338)

RONIN, pro-anglais, était en relation étroite avec GROUSSARD. Il avait déjà été arrêté en même temps que lui en septembre 41 par la police de Vichy dans le cadre des opérations menées contre les organisations vichystes, mais anglophiles. Révélateur des ambiguïtés et des luttes internes de l'époque, il est relâché 24h après sur intervention du secrétaire d'État pour l'aviation.

ROLLIN secrétaire général adjoint de la police, est surveillé par les BMA et les TR (!). Il est accusé dans une note interne du 16/2/42 de reprendre en sous-main et pour son compte, le réseau de LOUSTAUNAU - LACAU (qui est devenu le réseau ALLIANCE). ROLLIN est soupçonné de le démanteler, mais seulement partiellement pour créer un nouveau et vaste service de renseignement à sa disposition.⁵⁷ Que cette accusation soit fondée ou non, elle met en évidence les conflits majeurs à l'intérieur des services de Vichy ainsi qu'un climat de suspicions généralisées particulièrement délétère.

Selon Mme FOURCADE (dirigeante du réseau Alliance), ROLLIN⁵⁸ lui aurait confié être très favorable aux réseaux de résistance dont il connaissait les noms des responsables et en avait rencontré beaucoup. Il s'agissait en fait, de résistants se réclamant, à l'époque, de la Révolution nationale donc vichysso-compatibles. Il considérait toutefois que leurs activités pouvaient nuire à l'action du gouvernement auprès des Allemands.⁵⁹ Pour ROLLIN, la « Résistance » passait par Vichy et le politique l'emportait sur l'organisation d'une lutte armée.

Au-delà des conflits entre services, on relève aussi les activités clandestines d'officines confirmant un activisme débridé et hors de contrôle. C'est ainsi que le service de renseignement du PPF avait mis sous « surveillance » en octobre 42 le préfet de la Loire (POTUT) soupçonné d'être un proche de LAVAL! Un agent administratif détournait les courriers échangés entre LAVAL et le préfet POTUT, considéré comme pouvant être nommé à un poste ministériel. Il devait également transmettre des informations sur des fonctionnaires notamment sur le directeur des RG (KUSTER) et le chef de la censure (BURY) pour préparer une éventuelle prise de pouvoir par DORIOT.⁶⁰

Cette manœuvre ayant été identifiée, les exécutants ont été arrêtés et placés en détention administrative... sans que les commanditaires ne soient inquiétés. Suite à un attentat, KUSTER et BURY ont été arrêtés par les autorités allemandes le 14 mars 43 comme otages avec des personnalités juives. Il est établi que la liste des otages avait été faite par des responsables locaux du PPF, également responsables du groupe collaboration. 61

⁵⁷ GR 7N² 3245 et surtout GR 7N² 2679 affaire GASCOGNE – HERRICHER. Note du 16/2/42 : « Aux dires de Gascogne, confirmée par le Cdt Josset, par un HC et par M. Morel (commissaire ST), il s'agit de créer un superservice de renseignements destiné à devenir le service de renseignements unique et remplacer les autres existant jusqu'alors »

Recherché par la police allemande immédiatement après l'invasion de la zone sud, ROLLIN rejoint l'Angleterre début 43 pour ne revenir en France que de nombreuses années après la libération. Ceci laisse à penser qu'il a effectivement travaillé pour le compte de l'IS.

⁵⁹ Marie Madeleine FOURCADE *L'arche de Noé, réseau ALLIANCE* éditions Plon 1968

⁶⁰ Dossiers DIARD Edmonde et CONSTANT SHD Vincennes GR 28 P 13 7, Archives départementales de la Loire : 85W102 et 85W68.

⁶¹ Les otages ont tous été déportés à l'exception de KUSTER qui a été envoyé à la prison Lerchesflur de Sarrebruck pour y être interrogé sur son activité en Lorraine après 1933 où il s'occupait des réfugiés politiques allemands. Il a été jugé et condamné (SHD Caen 21P 582 540 et SHD Vincennes GR 16P 324498). Il fut toutefois libéré « sur ordre ». Selon KUSTER, cette libération fait suite à une intervention de BOUSQUET (cf sa déposition du 16/6/48 auprès de la Haute Cour de Justice dans l'affaire BOUSQUET).

DE QUELQUES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'AFFAIRE BILLON / CREPIN

Le réseau F2 et son sous-réseau Panhard ont guidé les premiers pas dans la clandestinité de nombreux Français qui ont eu un rôle très important par la suite (BILLON, CHEVANCE, BRAULT, BERNARD...). Il a aussi permis de financer des actions notamment de propagande à une époque où les réseaux français étaient en recherche de fonds.

Cette affaire met également en évidence les difficultés, pour un réseau, de s'approprier les règles de base de la clandestinité (infiltrations, règles de sécurité, contrôle des recrutements...). PAILLOLE a constaté avec justesse, en juin 42, que les recrutements dans les réseaux de l'IS et les réseaux gaullistes étaient effectués « dans des conditions navrantes de naïveté ».

Une multiplicité de services issus de l'appareil répressif officiel ainsi que de nombreuses initiatives individuelles se sont développées sur fond de luttes de pouvoir et de querelles intestines.

JM BERLIERE identifie 2 courants principaux au sein du CIE.⁶² Le premier est celui de ceux qui veulent résoudre la question de la politique intérieure pour « régénérer la France » afin de chasser ultérieurement les Allemands. Le deuxième, s'il est tout autant « national » (antirépublicain, antijuifs, anticommuniste, antimaçons), désire d'abord bouter les Allemands hors de France. Cette typologie peut être très valablement transposée aux autres instances dirigeantes de Vichy. Police et armée sont traversées, toutes deux, par ces deux courants d'opinions. Ceci rajoute à la complexité de la période d'autant plus que de nombreux policiers et militaires transgressent individuellement les orientations de leurs structures d'origine.

Cette « pagaille » tient à cette période particulièrement ambigüe où le politique naviguait à vue entre répression des résistances et une relative coopération avec les alliés, entre collaborations les plus terribles telles les rafles de juifs étrangers et lutte contre l'occupant (arrestation d'espions allemands).

Les répressions sont également tributaires de l'évolution des politiques menées comme en attestent les vagues d'arrestations de l'été 41 contre des réseaux financés par la Grande-Bretagne (décision de DARLAN) puis de l'été 42 contre tout ceux s'opposant à l'Allemagne (décision de LAVAL).

Ce qui est également sous-jacent c'est probablement l'illusion, dans l'immédiat aprèsarmistice, d'une libération possible par les seuls moyens d'une Armée française, pourtant largement battue. Cette prétention assez arrogante du haut commandement militaire de l'Armée d'armistice se heurte progressivement aux faits, une fois décantées les affres de la débâcle... Après la sidération de la défaite de 40 et les phobies idéologiques qui l'ont accompagnée, le pragmatisme a très progressivement repris le dessus.

Plusieurs étapes politiques et militaires marquent une évolution qui se précipite à partir du printemps 42 : nomination de LAVAL - discours de LAVAL en juillet 42 qui souhaite la victoire de l'Allemagne – développement d'une politique de collaboration militaire (affaire DONAR) – rafle des juifs étrangers en août 42 en zone non occupée – montée des répressions – débarquement en AFN – arrêt du financement de l'espionnage et du contre-espionnage – crise économique - STO...

Cette succession d'évènements a provoqué un désenchantement croissant de la population vis à vis du régime. Des transgressions de plus en plus importantes à l'ordre vichyste sont également relevées, y compris au sein même de son pouvoir. Ces évolutions ont atteint leurs

_

⁶² Jean Marc BERLIERE *Polices des temps noirs* éditions PERRIN 2018

paroxysmes après l'occupation de la zone sud. Elles brouillent définitivement l'image d'un PÉTAIN présenté, par les autorités de l'époque, comme seul rempart possible à l'Allemagne nazie.

Cette invasion de novembre 42 a eu le mérite de clarifier les enjeux. Seuls les idéologues collaborationnistes ont poursuivi leurs chimères en conservant les manettes d'un pouvoir pourtant fortement bridé par les autorités allemandes. Mis au pied du mur, les agents des services spéciaux et certains réseaux de résistance ont dû choisir. Le Giraudisme a été, pour de nombreux maréchalistes une passerelle permettant de changer de camp sans changer d'idée, au prix toutefois de contorsions idéologiques invoquant un « Maréchal empêché ». C'est le cas de PAILLOLE, RIVET, RONIN, le commissaire BLEMANT qui rejoignent GIRAUD. D'autres ont choisi la voie du Gaullisme comme de nombreux policiers de la ST qui ont constitué une grande partie de l'ossature du réseau AJAX.

Du point de vue d'une mobilisation commune contre l'envahisseur, les années 1941 et 1942 ont été 2 ans d'attente, pour reprendre les termes de JEKIEL.⁶³

Henri GATKA

⁶³ AN 72 AJ/52

_